CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MAI 2020

ORDRE DU JOUR

- Installation du Conseil Municipal
- Élection du Maire
- Détermination du nombre des Adjoints au Maire
- Élection des Adjoints Charte de l'élu local
- Article L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, délégations du Conseil Municipal au Maire
- Indemnités de fonction aux titulaires de mandats locaux
- Frais de mission des élus, frais réels
- Délibération autorisant l'emploi de Collaborateur de Cabinet
- Délibération autorisant la création du poste de Collaborateur de Cabinet
- Centre Communal d'Action Sociale, fixation du nombre des membres du conseil d'administration
- Centre Communal d'Action Sociale, élection des membres du conseil d'administration